

نوح

LE TESTAMENT
DE NOUH

عَلَيْهِ السَّلَامُ



Le Prophète ﷺ a dit :

“Lorsque le Prophète d’Allāh Nuh عليه السلام fut sur le point de mourir, il dit à son fils :

“Ô mon fils ! Je vais te dicter ce testament : je t’ordonne deux choses et t’en interdit deux autres. Je t’ordonne de témoigner que Lā ilaha illā Allāh [il n’y a pas de divinité digne d’adoration en dehors d’Allāh], car si on mettait les sept cieux et les sept terres sur le plateau d’une balance et l’attestation Lā ilaha illā Allāh sur l’autre, la balance pencherait du côté du plateau de cette dernière. Et si les sept cieux et les sept terres étaient un anneau solide, l’attestation Lā ilaha illā Allāh l’aurait brisée. Soubhān-Allāhi wa bihamdihi [Exempté soit Allāh de tout défaut et toutes les louanges Lui reviennent de droit], c’est par elle que se lient les choses et par elle que les créatures reçoivent leur subsistance. Et je t’interdis le Shirk [polythéisme] ainsi que l’orgueil.”

 @alrissalahofficiel |    @alrissalah |  www.alrissalah.fr

Sahīh al-Adab al-Moufrad (426)